



## AFRICA JOINT OPERATIONS AGAINST CYBERCRIME (AFJOC)

FUNDED BY



Foreign, Commonwealth  
& Development Office

# PROJET AFJOC

## Opération conjointe de lutte contre la cybercriminalité en Afrique (AFJOC)

Renforcer la cybersécurité en Afrique

### Contexte

L'essor rapide des nouvelles technologies crée des opportunités dans la région africaine. C'est actuellement en Afrique que les réseaux Internet et de téléphone connaissent le développement le plus rapide au monde et que l'utilisation des services bancaires mobiles est largement répandue.

Néanmoins, cette migration éclair vers le numérique expose la région aux cyberattaques. Les criminels tirent parti de l'utilisation accrue des smartphones en volant des données à caractère personnel et montant des mécanismes frauduleux. En Afrique, les principales cybermenaces sont l'extorsion numérique, les rançongiciels, les escroqueries en ligne (telles que le hameçonnage) et les escroqueries aux faux ordres de virement.



## PROJET AFJOC

L'absence de normes en matière de cybersécurité expose les services en ligne à des risques majeurs. Les cyberattaques ciblant les infrastructures critiques comme les banques et les organismes publics ont de graves conséquences : risques de sécurité, pertes financières considérables et perturbation des activités.

### Objectifs du projet

Le projet AFJOC vise à renforcer les capacités des services nationaux chargés de l'application de la loi en matière de prévention, de détection, d'enquête et de lutte contre la cybercriminalité. Il convient, pour y parvenir, de :

- recueillir et d'analyser les informations relatives aux activités cybercriminelles ;
- mener des actions coordonnées et fondées sur le renseignement ;
- promouvoir la coopération et les bonnes pratiques dans les pays africains.

### Activités menées dans le cadre du projet

**Soutien en matière d'analyse et renseignement :** des renseignements exacts et obtenus en temps utile sont la clé de toute riposte efficace contre la cybercriminalité. Nos signalements d'activités cybercriminelles constituent d'importantes ressources, qui répertorient les cybermenaces ciblant certains pays ou régions.

### Renforcement des capacités et moyens régionaux de lutte contre la cybercriminalité :

des plateformes collaboratives telles que la Plateforme collaborative sur la cybercriminalité et la Plateforme de fusionnement sur la cybercriminalité facilitent la communication et l'échange sécurisés de données sur les opérations.

**Cadre opérationnel conjoint :** il cible les cybermenaces via la collaboration entre les services chargés de l'application de la loi, le secteur privé et d'autres organisations internationales/intergouvernementales.

**Appui opérationnel et coordination :** nos opérations contribuent au démantèlement des réseaux cybercriminels.

**Campagnes de sensibilisation :** promotion de bonnes pratiques informatiques auprès des particuliers et des entreprises en Afrique.

Notre Desk africain pour les opérations de lutte contre la cybercriminalité est responsable de l'exécution du projet AFJOC dans le cadre d'un partenariat étroit avec des acteurs régionaux de premier plan, en particulier l'Union africaine et AFRIPOL, la communauté des services chargés de l'application de la loi et le secteur privé.

**Calendrier :** de 2021 à 2023

**Budget :** 2,9 millions GBP

**Donateur :** Bureau des Affaires étrangères, du Commonwealth et du Développement (FCDO) du Royaume-Uni



Foreign, Commonwealth  
& Development Office



INTERPOL

Secrétariat général d'INTERPOL  
200 Quai Charles de Gaulle  
69006 Lyon, France  
Tél. : +33 4 72 44 70 00  
[www.interpol.int](http://www.interpol.int)